

# FAVORISER LA BIODIVERSITÉ (4/4) DANS LE JARDIN

Les jardins privés en France représentent une superficie totale d'environ 1 million d'hectares, c'est-à-dire 4 fois plus que la superficie de toutes les réserves naturelles. Chacun des nos jardins est utile et peut contribuer à préserver et favoriser la biodiversité.



## 1

## Quelle place pour le vivant ?

Si la place de la biodiversité peut sembler plus évidente au jardin que dans le bâti, pour autant, sommes-nous suffisamment attentifs à sa présence et à ses besoins ? Nos jardins sont-ils vraiment accueillants ? Avons-nous pris le temps d'observer et de comprendre avec quelles espèces nous cohabitons pour faire des choix bénéfiques à notre lieu de vie en commun ?

L'idée est bien ancrée : **un jardin est un lieu favorable à la biodiversité**. Or, **beaucoup de nos pratiques vont à son encontre** alors même qu'elles nécessitent de notre part énormément de temps et d'énergie : les tassements et imperméabilisations des sols, les tontes et tailles systématiques, le ramassage de feuilles, le « nettoyage », les essences horticoles choisies, etc.

Les enjeux liés à l'évolution du climat peuvent nous orienter vers de bonnes pratiques à mettre en œuvre. Ils permettent de comprendre l'impact de chacun de nos choix individuels.

**La présence d'une variété d'espèces est nécessaire à une bonne dynamique du vivant :**

Certaines espèces, dites auxiliaires, assurent des missions bénéfiques pour le jardin, de différents ordres :

- **Les décomposeurs** transforment la matière organique en matière assimilable par les plantes (vers de terre, collemboles, bactéries, champignons, etc.).
- **Les pollinisateurs** sont nécessaires à la reproduction des plantes et donc aux productions alimentaires notamment (abeilles, bourdons, papillons, syrphes, etc.).
- **Les prédateurs** régulent les populations de ravageurs et contribuent à l'équilibre des écosystèmes (Coccinelles, chrysopes, araignées, hérissons, etc.).

**La bonne gestion de l'herbe est un axe majeur pour favoriser la biodiversité au jardin et un bon exemple des interrelations du vivant.** Couper l'herbe trop souvent et trop tôt empêche à une grande variété d'espèces : de fleurir et de se reproduire, de servir de ressources aux pollinisateurs, d'abri et de lieu de reproduction. L'herbe plus haute protège du gel en hiver, préserve l'humidité et diminue la température au sol et ressentie en été ; ce qui permet d'améliorer la qualité et la vie dans le sol et au jardin.

# 2

# Quels choix favorisent la biodiversité ?

À chaque étape de mon projet, je peux intégrer la biodiversité à ma démarche et choisir de la préserver : en amont lors de la conception, en phase de réalisation et de plantations, puis tout au long de la vie du jardin par une gestion adaptée. Plus la biodiversité du jardin est grande, plus sa santé et sa résilience seront bonnes.



## CHOIX D'AMÉNAGEMENTS

- Observer et faire avec les qualités de l'existant : disposition du jardin, état de santé de la végétation en place, flore spontanée, nature du sol, ombre, espaces abrités, ressource en eau, etc.
- Privilégier des limites perméables : haies sans clôture, haies sèches, clôtures ajourées ou prévoyant des passages ou abris pour la faune, etc.
- Favoriser la vie du sol : choisir des revêtements de sols perméables, équilibrer la place du minéral pour une plus grande part de sol vivant et de végétal, éviter les tassements, ne pas laisser le sol à nu grâce aux paillages ou couvres-sols, etc.
- Diversifier les milieux : s'appuyer sur la diversité des ensoleillements, des strates végétales, conserver un espace sauvage sans intervention, créer une mare écologique, etc.
- Limiter l'éclairage : au strict nécessaire, en privilégiant des solutions sobres afin de respecter le cycle du jour et de la nuit de la faune comme de la flore.
- Préserver les ressources : faire des choix qui vont permettre de limiter la consommation d'énergie (réduire le niveling, l'éclairage, les surfaces de tonte), de matériaux (dimensionnement sobre des allées et des terrasses, provenance locale des matériaux) et d'eau (végétaux locaux et diminution des tontes).



## À SAVOIR

### QUE VEUT DIRE ESPÈCE INDIGÈNE ?

Une espèce végétale est dite indigène d'un territoire lorsqu'elle n'a pas été introduite sur ce territoire de façon volontaire ou involontaire par les humains.

L'intérêt est que ces plantes indigènes ont co-évolué avec la faune indigène. Elles sont donc parfaitement adaptées pour répondre à leurs besoins, pour s'alimenter, pour se reproduire, etc.

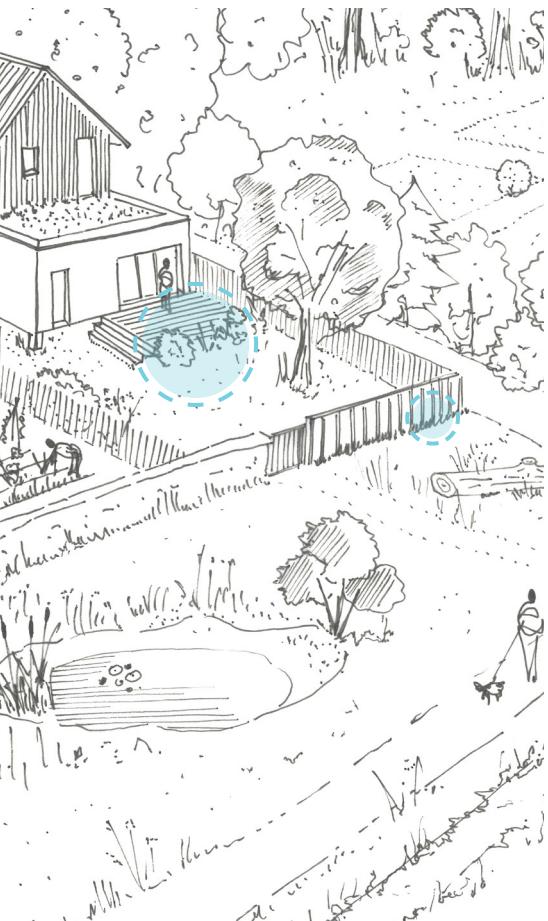
Elles seront également plus adaptées aux conditions du milieu et assureront leurs services de façon pérenne.



## CHOIX DE GESTION

• **Observer pour adapter ses pratiques** : remettre en question ses choix d'entretien et opter pour une gestion écologique en fonction de la configuration du jardin, de la faune et de la flore présente, des particularités de chaque saison, etc.

• **Limiter les tontes** : en particulier au printemps, retarder la première tonte, laisser des zones refuges non tondues, permettre une diversité d'espèces d'herbe, etc.



- **Intervenir au bon moment** : éviter toutes tailles des arbres et des haies entre le 16 mars et le 31 août pour permettre la nidification des oiseaux.
- **Composter, recycler, réutiliser** : toutes les ressources du jardin peuvent être réutilisées au bénéfice de ses habitants en compostant pour ensuite favoriser un sol vivant, en conservant un tas de bois comme habitat, etc.
- **Ne pas utiliser de produits phytosanitaires** : depuis 2019, il est interdit d'utiliser, d'acheter ou de détenir des pesticides pour les particuliers. Les produits dits de biocontrôle et utilisables en agriculture biologique sont autorisés, mais il est toujours préférable de choisir de favoriser un jardin équilibré et de faire avec le vivant.



## CHOIX DE PLANTATIONS

- **Favoriser la végétation spontanée**, observer et s'appuyer sur l'existant, laisser la flore sauvage fleurir et prendre sa place au jardin.
- **Protéger les vieux arbres** : leurs services pour la biodiversité sont très nombreux, la disparition d'un arbre adulte n'est pas compensée par un jeune arbre.
- **Choisir des végétaux adaptés** : au climat, au sol, à l'ensoleillement pour assurer leur pérennité.
- **Choisir des végétaux diversifiés** : composer avec les différentes strates végétales (arbres, arbustes, vivaces, herbacées), composer avec les différentes qualités (feuillages, mellifères, nectarifères, florifères).
- **Préférer des essences locales** : favorables à une biodiversité locale.
- **Préférer une haie champêtre en libre évolution** : éviter les haies monospécifiques et celles qui nécessiteront des travaux de taille importants.
- **Limiter les fleurs horticoles** : composer en équilibre en privilégiant des espèces indigènes, éviter les espèces exotiques envahissantes.



**ATTENTION : Les E.E.E.** – Espèces Exotiques Envahissantes – Ce sont des espèces, introduites en France souvent pour leur caractère ornemental, qui menacent l'équilibre des écosystèmes. Les E.E.E. sont l'une des cinq causes principales de disparitions de la biodiversité. Quelques exemples : buddleia (Buddleja davidii) ; ailante glanduleux (Ailanthus altissima) ; renouée du japon (Reynoutria japonica) ; Herbe de la pampa (Cortaderia selloana). Liste des E.E.E. en Pays de la Loire : <https://www.cbnbrest.fr/flux-actualites/394-liste-2018-des-plantes-invasives-potentiellement-invasive-et-a-surveiller-en-pays-de-la-loire>

# 3

# Comment adapter mon jardin ?

Chaque nouveau geste favorable aura un impact, transformer ses pratiques petit à petit permet d'apporter un réel bénéfice à la biodiversité de son jardin, mais aussi de son quartier, village, ville. Et rapidement les résultats peuvent être observés.

## Pour mettre en œuvre de nouvelles pratiques :

- **Prendre le temps** : analyser, observer, laisser passer une année complète dans un nouveau jardin avant de faire des choix d'aménagement ou de plantations définitifs, s'appuyer sur le vivant, au rythme des saisons, etc.
- **Diversifier** : en variant les hauteurs de végétations (arbres, arbustes, végétation herbacée non fauchée et fauchée, grimpantes), en variant les milieux (tas de bois, de pierres, feuilles mortes, mares, etc.), en variant les espèces (avec des périodes de floraison et de fructification différentes et surtout des espèces indigènes d'origine locale, etc.)

### Qu'est-ce qu'un jardin propre ?

Une gestion écologique de son jardin nécessite de revoir ses objectifs et exigences au profit de la biodiversité. L'objectif est de répondre à la fois aux besoins de ses usagers (espaces de jeux, de repas, de repos, de circulations...) et de maintenir ou de créer des habitats, de proposer des ressources, d'accueillir le vivant... Chaque jardin, en fonction de sa taille, doit trouver son propre équilibre au bénéfice de tous. Cela nécessite souvent d'assumer un jardin libre, un peu sauvage, foisonnant, très vivant à l'inverse d'un jardin conventionnel, longuement nettoyé, ratissé, tondu, taillé, etc. Mais finalement très pauvre.

• **Expérimenter et s'adapter** en fonction des résultats obtenus en adoptant quelques choix d'aménagements, de gestion et de plantations. Il faudra laisser le temps à la flore et à la faune de réinvestir des jardins ou des sols parfois très dégradés par des années de gestion intensive. Toutefois, on observera vite les résultats de ses actions :

- la diversité des fleurs et des plantes sur les zones non fauchées augmente ;
- les insectes investissent les zones non fauchées, fleurs des plantes indigènes, mares, etc.
- la variété d'espèces de faunes augmente (oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, etc.) sur les tas de branches élaguées ou de feuilles mortes,



Vers qui s'orienter pour mieux faire ?

- **CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement**,
- **LPO Ligue de Protection des oiseaux**, pour recevoir des conseils sur l'accueil de la biodiversité et la création d'un jardin refuge : <https://www.lpo.fr/s-engager-a-nos-cotes/creer-un-refuge-lpo>
- **Végétal Local** pour s'approvisionner en végétaux locaux : <https://www.vegetal-local.fr/>
- **Réseau CPIE Centre permanent d'initiation à l'environnement** pour améliorer ses pratiques d'un jardin respectueux de l'environnement : <https://mon-jardin-naturel.cpie.fr/>

**CAUE de Loire-Atlantique**  
2, bd de l'Estuaire  
44262 NANTES cedex 2  
02 40 20 20 44

**CAUE de Maine-et-Loire**  
312, av René Gasnier  
49100 ANGERS  
02 41 22 99 99

**CAUE de la Mayenne**  
2, rue de l'Ermitage  
53000 LAVAL  
02 43 56 41 79

**CAUE de la Sarthe**  
1, rue de la Mariette  
72000 LE MANS  
02 43 72 35 31

**CAUE de la Vendée**  
33 rue de l'Atlantique  
85000 LAROCHE-SUR-YON  
02 51 37 44 95

**UR**  
**cl.a.u.e**  
Pays de la Loire

[www.urcaue-paysdeloire.com](http://www.urcaue-paysdeloire.com)